



Me Paul Germain
notaire
et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc
JOR 1T0
Tél. : 224-5080
Télex. : 224-8511



HISTOIRE DE PEUR

Il est tard le soir. Je suis encore au bureau. Je décide de cesser de travailler, mais subitement le téléphone sonne. J'hésite avant de répondre. L'afficheur m'indique un numéro que je ne connais pas. Poussé par la curiosité je répons.

À l'autre bout du fil : une voix et une détresse.

- «Monsieur le notaire, ce soir un huissier est venu, pis là, ça l'air que la banque va reprendre notre maison. Mais moi je l'ai achetée la maison. Y peuvent-tu faire ça ? Dites-moi que non !»

- «Calmez-vous et racontez-moi votre histoire à partir du début».

- «Il y a deux ans, mon beau-frère nous a offert de nous vendre sa maison. Mon mari venait de changer d'emploi, on n'est pas passé à la banque. Mon beau-frère nous a alors loué avec option d'achat. On a fait un papier entre nous. On lui a donné 3000 \$ qu'on avait ramassés. Pis, à l'avenir, la moitié du loyer qu'on payerait serait déductible du prix de vente.

Au début, on était heureux, mais on a vite été déçu. Le système électrique était dangereux, pis le toit coulait. De l'eau pénétrait dans le sous-sol, pis une couple d'autres affaires que j'oublie. Mon beau-frère ne voulait pas faire les réparations parce qu'il disait que la maison était à nous.

On ne l'a pas trop achalé, ma sœur venait de le quitter, il filait un mauvais coton. On s'est serré la ceinture pis on a fait les travaux. Après, on est retourné à la banque, mais là on a appris que la SCHL (la Société canadienne d'hypothèques et de logement) ne considérait pas comme une mise de fonds la partie de loyer qu'on versait en capital.

On s'est resserré la ceinture. On a ramassé 5000. \$

Mais là mon ex beau-frère a viré sur le top : la boisson, les vidéos pokers, les danseuses. Il a cessé de payer la banque.»

- «Malheureusement, la banque peut effectivement reprendre la maison en vertu du contrat d'hypothèque, signé avec votre beau-frère. En d'aucune façon, la banque n'a l'obligation de respecter votre option d'achat. Elle n'a aucune compensation à vous payer et elle peut vendre la maison à n'importe qui. Vous n'avez légalement aucun droit.»

Le bail avec option d'achat comporte beaucoup de pièges pour les propriétaires et pour les locataires. Sauvegardez votre tranquillité d'esprit, votre argent et vos rêves légitimes; n'hésitez pas à nous contacter, nous saurons vous guider.



Les miscellanées d'un dilettante

Yves Deslauriers, collaboration spéciale

Comment s'opposer à la vertu ?

Nous vivons dans un monde d'experts. Experts en sinistres, experts en chauffage d'appoint, experts en aménagement, experts dans tous les domaines qui débordent les frontières de l'imagination. Maintenant que nous connaissons le plan d'action de l'Association des riverains du lac Saint-François pour enrayer la prolifération des micro-organismes, il me semble dans mes droits de faire connaître mon point de vue de non expert. Nous sommes dans l'obligation de respecter le règlement qui interdit l'épandage d'engrais et de pesticides naturels ou pas à moins de 300 mètres du lac. Beaucoup de citoyens n'arrivent pas à comprendre le bien-fondé dudit règlement. Qu'on bannisse les pesticides et les insecticides, cette mesure s'inscrit dans la logique largement démontrée à cause des effets pervers de ces produits chimiques. La réserve commence avec les produits naturels et poursuit son cours avec la position géographique de certains terrains par rapport au lac pour aboutir au terrain de camping. Les résidants les plus susceptibles de favoriser la détérioration de ce lac ne seraient-ils pas ceux qui vivent en contiguïté avec ce lac ? Donc, il convient de bien regarder autour avant de jeter le regard plus loin. A-t-on des preuves que la nappe phréatique de la rue du Clos-des-Artisans est contaminée, par exemple ? Quand on se lance dans une action comme celle-là, il faut être certain que les moyens mis de l'avant ne ratent pas la cible. Nous sommes plusieurs à nous demander comment nos eaux peuvent se retrouver dans le lac Saint-François. Selon les principes les plus élémentaires de la physique, il serait impossible que les eaux de la rue des Pélicans puissent se gonfler à un niveau leur permettant d'atteindre le lac Saint-François. Il en est de même pour les résidants du

Clos-Toumalin et les résidants de plusieurs autres secteurs. Sur ce point, le croquis qu'on nous a fait parvenir manque de clarté ne serait-ce que par l'absence d'une légende et des démarcations claires. Ma réaction présente se nourrit d'ambiguïté. Mon cerveau gauche, plus rebelle, hésite. Mon cerveau droit, plus conciliant, plus sensibilisé à la protection de l'environnement accepte de collaborer en posant une condition. Il vaut la peine d'essayer si des analyses en profondeur confirment que nous contribuons à polluer le lac Saint-François d'autant que les résultats obtenus par l'arrosage sans restriction s'avèrent discutables. Mon jugement m'invite à collaborer et à observer. À une époque pas si lointaine, les gens n'arrosaient pas les pelouses et elles étaient vertes avec l'aide d'un peu de trèfle. Et si la nouvelle tendance allait en ce sens. On pourrait être les instigateurs d'une formule nouvelle et éprouvée. Notre conscience sociale et notre souci du bien de la génération future nous le demandent. C'est un « must » pour tous pour tout de suite.

Des tendances fluctuantes

« Sondez, sondez, il en restera toujours quelque chose ! » Selon que vous serez mardi ou mercredi, les sondages vous diront blanc ou noir. Blanc, noir ou gris. Les opinions changent au rythme des bonnes ou mauvaises annonces. Les tendances commencent à se rapprocher. Cependant, les libéraux peuvent se réjouir de leur position plus enviable, pendant que le BQ et le PQ montrent des signes d'essoufflement. Rien pour pavoiser, rien pour paniquer. Les libéraux ont-ils adopté la stratégie des Smarties en gardant les bons coups pour la fin ? En tout cas, le parti de M. Jean Charest a le vent dans les voiles et ce n'est pas la réaction de M. Lucien Bouchard dans son commentaire sur une énième annonce d'une salle pour l'OSM qui viendra l'apaiser.

L'arrivée de M. Boisclair à l'Assemblée nationale est prévue pour le mois d'août. M. Landry rôde autour de la table qu'on prépare depuis peu avec un peu plus d'insistance. Il a fait une apparition dans La Presse, le vendredi 23 juin, et a dégagé six grandes leçons pour le Québec et le Canada tirées d'exemples du Monténégro, petit pays des Balkans, où les Monténégrins ont choisi l'indépendance en se séparant de la Serbie. Pas plus tard qu'hier il récidivait sur la chaîne de télévision TVA pour commenter le dernier sondage Léger Marketing sur les intentions de vote des Québécois à une élection possible. Est-ce le prélude à une lutte de titans ? Quel cadeau M. Charest réserve-t-il au nouveau chef péquiste ? « Qui vivra, verra. »

Le choc des messages

Le débat n'est pas nouveau. Il est bon de le tenir allumé pour poursuivre la réflexion. Dans un journal important, on nous montre en gros plan, couleurs à l'appui, la photo du prétendant à la succession de ben Laden, al-Zarqawi. Pourquoi ? Pour montrer la réalité des atrocités engendrées par la haine ? Pour mettre un visage sur un des terroristes les plus convoités par les Américains ? Pour permettre de donner libre cours à un esprit vindicatif ? Quoi qu'il en soit, les apôtres de la paix se retrouvent confrontés à une image qui leur vaudra mille mots d'explication. Plusieurs seront choqués par cette publication gratuite. Est-il nécessaire d'entrer dans les détails de la barbarie pour aider à la faire comprendre ? Les opinions vont s'affronter sans pour cela déboucher sur une vision commune. La vie de l'homme est frappée d'ostracisme par la répétition de ces scènes atroces qui nous sont livrées chaque jour dans la plus totale froideur des mots et des images. Horrible, atroce, crapuleux, glacer le sang, ces mots, expressions rou-

lent comme sur la peau d'un tambour creux à l'intérieur.

Les faucheurs de projets

« Pluie pas pluie, nous partons. Je vais quand même écouter la météo, juste pour voir. » C'est à ce moment que la conviction, jusque là inébranlable commence à prendre l'eau. Pourquoi ces éteignoirs de projets ? Ces rabat-joie ? Tout ce plaisir noyé. Ils (les météorologues) peinent à prédire la température une journée à l'avance et ils font autorité à tel point qu'ils infèrent le processus d'une décision et un beau projet connaîtra peut-être le même sort que la page du calendrier qui l'avait tenu bien vivant. Le pire, c'est qu'ils continuent à ébranler nos décisions. J'écoutais dernièrement, à la télévision, les commentaires déçus mais résignés d'un aubergiste de North Hatley déplorant l'annulation des réservations faites chez lui à cause du mauvais temps présent et à venir aux dires des prévisions. Pourquoi est-il si important de faire connaître une donnée aussi changeante que la température des jours à l'avance ? Pourquoi affecter le moral des gens prématurément et à long terme ? À qui ou à quoi cela peut-il vraiment servir ? Aux plaisanciers, aux agriculteurs (pour remplacer les prévisions du Bulletin des agriculteurs), aux organisateurs de festivals, aux randonneurs, aux touristes, aux futurs mariés ? Cette tendance n'est pas nouvelle si on se réfère au très crédible Almanach du peuple bien vivant dans la mémoire collective. Cependant, il n'y a aucune commune mesure dans les croyances vouées à ces deux types de prédictions. L'Almanach suscite tout au plus des réactions amusées. À nos experts d'aujourd'hui, qui peuvent prévoir les tsunamis des siècles à l'avance, nous leur permettons de briser notre plaisir et de taillader nos rêves. Les prévisions météorologiques à long terme, « qu'ossa » donne ?



Des nouvelles de la petite église blanche

Pour vivre avec le respect dans la création

Joanne Gendron

Lors de notre dernière chronique, j'ai partagé avec vous, la confession de foi de l'Église unie d'aujourd'hui, je voudrais apporter une signification concrète à l'extrait suivant : « Pour vivre avec le respect dans la création ».

Tout d'abord, l'Église unie a une longue histoire en ce qui regarde la protection de l'environnement. Des voix concernées se sont élevées dès 1968, lors du Conseil général, avec l'adoption de leur première politique sur l'environnement en 1977.

En 1992, est adoptée la déclaration suivante: «One Earth Community» qui affirme douze principes-clés et en 1995 est ajouté à la confession de foi «pour vivre avec respect dans la création» afin de

nous rappeler notre engagement d'être responsable et de prendre soin de la terre.

Présentement, l'Église unie se concentre sur les points suivants : les changements climatiques, les déchets nucléaires, les organismes génétiquement modifiés, dont les OGM, les brevets sur la vie et les semences, ainsi que l'eau.

Notre travail sur les changements climatiques a commencé en 1988 et inclut maintenant l'appui au proto-

cole de Kyoto, la conservation de l'énergie et le maintien de son engagement envers ceux et celles qui sont déjà affectés par les changements climatiques et cela dans un effort de solidarité.

L'énergie est une source d'inquiétude avec la gestion à long terme des déchets nucléaires. L'Église fait aussi un travail considérable en ce qui a trait à l'alimentation, aux pêcheries et à l'agriculture. En 1990 fut adoptée une politique sur l'agriculture soutenue et des inquiétudes furent exprimées au sujet de la surpêche. Fut aussi adoptée une politique sur les OGM, les brevets sur la vie et les semences.

Récemment nous avons concentré notre travail sur la question de l'eau qui se trouve menacé de plusieurs façons. «The Water and Focus Initiative» invite au développement spirituel, à l'éducation et à l'action sur les questions de l'eau au Canada et à travers le monde. «The Cross ? currents online community» est un forum de discussion sur des thèmes comme l'eau, la spiritualité et la justice.

Si le sujet vous intéresse, venez nous voir au www.united-church.ca/ecology. Le culte est à 8h45 le dimanche matin, au 1264, rue Principale, au coin de la rue de la Station. Bienvenue à tous.

ME PAUL GERMAIN

NOTAIRE



861, RUE DE L'ÉCOLE
PRÉVOST

TÉLÉPHONE : (450) 224-5080
TÉLÉCOPIEUR : (450) 224-8511
pgermain@notarius.net

« À l'écoute de vos besoins »

Profitez des
**P'tites
Annonces**

Téléphonez
à **Fernande**
224-1651

RABAIS pour réservations:

2 parutions Rabais de 5%
3 parutions Rabais de 10%



page 26